

■ **ENQUETE** – Le journaliste Bernard Nicolas présente son documentaire sur l'affaire Borrel

## Des révélations sur un « suicide impossible »

■ Vendredi soir, le journaliste Bernard Nicolas a présenté, à l'Espace Victor Hugo, son documentaire réalisé pour Canal+, sur l'assassinat du juge Borrel, l'ancien procureur de Lisieux.

Depuis 1998, Bernard Nicolas, alors journaliste à TF1, enquête sur la mort du juge Borrel. « *A l'époque, je m'intéressais beaucoup aux sectes et c'est Olivier Morice, l'avocat d'Elisabeth Borrel, la veuve du juge qui m'a demandé de prendre le dossier.* » explique le journaliste. La mort de l'ancien procureur de Lisieux, survenue à 80 km de Djibouti, est pour lui une affaire d'Etat. Son enquête l'amène à Djibouti, pour écouter les témoins de l'affaire. « *Mohamed Saleh Alhoumekani, ancien officier dans la garde présidentielle, disait savoir quelque chose. Je suis allé le voir avec une consœur Alexandra Bouillet. Il nous a raconté qu'il avait entendu dans le jardin présidentiel, 5 personnes venant rendre compte de la mort du juge fouineur* » explique Bernard Nicolas, ce témoignage contrecarrant la version officielle.

### Des témoignages précieux

Après son départ de TF1 pour Canal+, le journaliste a conservé ce dossier brûlant. Après un documentaire en 2002, il en réalise un second cette année. « *Je ne lâcherai jamais cette affaire* », assure-t-il. Dans son nouveau film, il souligne l'attitude de la position française à Djibouti. « *voire comment la France s'est mouillée* ». Bernard Nicolas démontre que la thèse du suicide a été construite très vite après la mort du juge. Pour prouver l'assassinat, le journaliste a réussi à rencontrer des anciens des services secrets français. « *Un certain nombre d'hommes courageux, intègres et droits ont osé briser cette loi du silence. Ils ont fait fi de leur devoir de réserve. Leur témoignage a donné une force incroyable à mon enquête, comme on booster de la fusée. Ils démontrent qu'au niveau des services des renseignements français, personne ne croyait à la thèse du suicide, mais on leur avait demandé de se taire. La fabrication officielle du suicide s'est jouée dans les premières heures après son assassinat* » souligne le journaliste. Elisabeth Borrel a accepté de donner son point de vue dans ce documentaire, ainsi que dans l'écriture du livre « un juge assassiné ». Ce film extrêmement documenté et argumenté n'a pas laissé indifférent les Lexoviens, venus nombreux comprendre les dessous de cet assassinat.



Le journaliste Bernard Nicolas présentait son documentaire sur l'assassinat du juge Borrel



Les Lexoviens sont venus nombreux comprendre les dessous de ce fait divers